

Septembre 2020

**MEDECIN DE PREVENTION,  
RESPONSABLE DU SERVICE DE MEDECINE  
PROFESSIONNELLE (H/F)**

**LA COLLECTIVITE TERRITORIALE**

Au nord de la Nouvelle Aquitaine, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle compte 28 communes et 170 000 habitants. Résolument tournée vers l'avenir, créative et entreprenante, elle défend un modèle de développement innovant, raisonné et harmonieux de son territoire. Vivante, elle est animée par de nombreux rendez-vous culturels et festifs tout au long de l'année.

La Communauté d'Agglomération assure la médecine de prévention pour les agents des services de la Communauté, des 28 communes membres et du Centre communal d'action sociale de La Rochelle (environ 4000 agents).

Il s'agit de recruter un Médecin de prévention, Responsable du service de médecine professionnelle. Ce service fait partie du Pôle santé au travail qui réunit la Direction des ressources humaines et plus particulièrement son service Prévention et risque professionnel et le Service Social du Personnel.

**LE POSTE**

Placé/e sous l'autorité du Directeur général des services délégué, en tant que Médecin de prévention, vous assurez la direction du service Médecine Professionnelle de la Communauté d'agglomération de LA ROCHELLE composé de 3 agents (1 médecin de prévention et de deux assistantes administratives).

En binôme avec le 2<sup>nd</sup> médecin de prévention, vous participez à la surveillance médicale et aux actions en milieu professionnel conformément à la réglementation spécifique à la fonction publique territoriale, selon une répartition géographique des collectivités suivies, en respectant une suppléance respectueuse.

Au-delà, vous serez chargé/e d'effectuer les visites médicales d'embauche, périodiques, de reprise et de surveillance particulière, les vaccinations en rapport avec l'activité professionnelle.

Vous participerez aux réunions avec le services des ressources humaines et le service social pour l'aménagement de poste pour le maintien dans l'emploi, les reclassements, les mobilités médicales. Vous apporterez un conseil auprès de l'administration en matière de conditions de travail et de prévention (CHSCT, Qualité de Vie au Travail).

Vous collaborerez avec le service prévention du CDG 17 pour les communes et participerez à des actions d'information et de sensibilisation aux risques professionnels.

Enfin, vous aurez des relations avec les comités médicaux et médecins experts pour le suivi du volet médical des CLM, CLD, dossiers d'invalidité, avis sur les demandes de reconnaissance en maladie professionnelle et reclassements, demandes de reprise à temps partiel thérapeutique.

### **LE PROFIL**

Titulaire du diplôme de docteur en médecine, titre ou certificat exigé pour exercer les fonctions de médecin du travail (DES ou CES), vous devrez :

- Maîtriser la réglementation relative aux missions des médecins du travail de la FPT ;
- Maîtriser la pathologie et psychopathologie du travail ;
- Savoir rechercher les informations utiles dans le domaine de la santé au travail ;
- Savoir résoudre les problématiques individuelles en collaboration avec les services des ressources humaines et/ou hiérarchies ;
- Avoir des connaissances du statut du fonctionnaire territorial ;
- Être pédagogue envers les donneurs d'ordre, les partenaires et les agents des collectivités ;
- Savoir travailler dans le respect de la confidentialité et du secret médical ;
- Savoir exploiter le logiciel métier (PREVENTIEL).

Des connaissances approfondies en ergonomie du travail seraient appréciées.

Le permis B est exigé.

### **LES CONDITIONS MATERIELLES**

Recrutement d'un/e médecin de prévention titulaire ou contractuel à temps complet.

La prise de fonction est souhaitée le plus rapidement possible.

**Candidatures à adresser par mail au Cabinet Raviat et Owen Conseil :**

**[contact@raviatowen-conseil.fr](mailto:contact@raviatowen-conseil.fr)**

#### CONTACT

CABINET RAVIAT ET OWEN CONSEIL

28, rue de Londres – 75009 Paris.

Courriel : [contact@raviatowen-conseil.fr](mailto:contact@raviatowen-conseil.fr)

